ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 1933

Texte de la question

ECOLE

Mme la présidente. La parole est à Mme Martine David, pour le groupe socialiste.

Mme Martine David. Aujourd'hui, et après plusieurs manifestations d'ampleur, des dizaines de milliers de lycéens sont dans la rue pour exiger une loi sur l'école. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Après avoir méprisé avis et propositions des partenaires de l'éducation nationale, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'obstine à défendre un texte sans ambition.

Le Gouvernement a préféré passer en force en déclarant l'urgence, alors que le débat parlementaire avait commencé. Il annonce 2 milliards d'euros pour financer son projet et procède, dans le même temps, à 300 millions d'euros de gel de crédits sur le budget de 2005. Les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants, déjà détériorées par les trois budgets de régression décidés par la majorité, vont se détériorer encore, avant même les 5 500 nouvelles suppressions de postes prévues pour la prochaine rentrée scolaire. Quelle crédibilité lui accorder ?

Les députés socialistes ont pourtant donné l'alerte pendant le débat à l'Assemblée sur les dangers d'une loi qui cumule injustice et manque de moyens.

M. Jean-Marc Roubaud. La question !

Mme Martine David. Même si le Gouvernement le nie, des propositions alternatives ont été formulées parmi lesquelles la mise en place d'un parcours individualisé permettant la réussite de tous les élèves, la revalorisation du métier d'enseignant et une formation professionnelle permanente, le développement ambitieux d'une filière professionnelle.

M. Jean-Marc Roubaud. La question !

Mme la présidente. Madame David, posez votre question, s'il vous plaît !

Mme Martine David. Les lycéens, les enseignants, les parents d'élèves, les personnels rejettent la copie du ministre. *(" La question ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Mme la présidente. Madame David, posez votre question. Et vous, mes chers collègues, écoutez-la. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Mme Martine David. Ils refusent les conditions médiocres de la prochaine rentrée scolaire. *(Protestations sur les mêmes bancs.)* Vont-ils être entendus ? Un collectif budgétaire va-t-il être voté ? Une véritable concertation va-t-elle enfin être engagée afin d'aboutir à une loi courageuse, porteuse d'avenir pour l'école de la République ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué à la recherche.

Plusieurs députés socialistes. Où est le ministre de l'éducation nationale ?

M. François d'Aubert, *ministre délégué à la recherche.* Madame la députée, la modernisation de notre école est une tâche d'intérêt général. Nous connaissons bien les défauts de notre système scolaire. Malgré l'enthousiasme et la passion des enseignants, des parents d'élèves, des lycéens et des collégiens, il présente, c'est vrai, quelques faiblesses. Ainsi, 150 000 jeunes en sortent chaque année sans diplôme ni qualification.

M. Albert Facon. Aujourd'hui, ils sont dans la rue.

M. le ministre délégué à la recherche. Et 80 000 enfants entrent en sixième en ne sachant ni lire, ni écrire, ni compter.
Mme Martine David. On le sait tout ça !
M. le ministre délégué à la recherche. Ce ne sont pas des problèmes secondaires.
Mme Martine David. Mais ce n'est pas la question !
M. le ministre délégué à la recherche. Si, justement ! La question est de savoir si nous voulons ou non moderniser l'école de la République.
Mme Martine David. On l'a dit pendant le débat !
M. Henri Emmanuelli. Et si nous en avons les moyens !
M. le ministre délégué à la recherche. La politique du Gouvernement, c'est d'abord l'écoute. François Fillon a reçu les lycéens.
Mme Martine David. Il en a reçu deux !
M. le ministre délégué à la recherche. Il les a écoutés sur le baccalauréat, les options, les TPE, qui sont maintenus en première.
M. François Liberti. Mensonges !
Mme la présidente. S'il vous plaît !
M. le ministre délégué à la recherche. La politique du Gouvernement, ce sont aussi des moyens pour l'école - 2 milliards d'euros, vous l'avez rappelé, madame la députée, et 150 000 postes d'enseignants sur cinq ans. C'est l'accent mis sur la nécessité de savoir lire, écrire, compter et parler une langue étrangère. C'est un soutien individualisé de trois heures par semaine, dans toutes les écoles, pour les élèves qui décrochent. C'est le triplement des bourses au mérite pour les élèves défavorisés.
La France est un des pays de l'OCDE qui consacre le plus de moyens à son école. En quinze ans, le nombre d'élèves a baissé de 500 000 tandis que le nombre d'enseignants augmentait de 100 000.
Mme Martine David. Vous gelez les crédits !
M. le ministre délégué à la recherche. Qui oserait prétendre que l'encadrement des élèves a diminué ?
Mme la présidente. Monsieur le ministre, pouvez-vous conclure, s'il vous plaît ?
M. le ministre délégué à la recherche. Nous adaptons notre système aux effectifs, en cherchant à faire du sur mesure, en maintenant un taux d'encadrement quasi inchangé.
Telle est notre politique : une politique d'écoute et de détermination au service de la modernisation de l'école de la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : Mme Martine David
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1933
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : recherche
Ministère attributaire : recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 mars 2005
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 mars 2005